



COMMUNIQUE DE PRESSE

Novembre 2025



Christophe CHARPENTIER

Liste « *Andernos-les-Bains, Ensemble pour demain* »

Candidat aux élections municipales et communautaires 2026

Jean-Yves Rosazza, maire d'Andernos et vice-président de la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN), a adressé 2 courriers en date du 14 novembre 2025, au président de la COBAN et au président de la Région Nouvelle Aquitaine. Ces courriers, relatifs aux différents problèmes liés au transport en commun ALEGO (Transdev Nord Bassin Mobilités) et à la nouvelle ligne express 410 (Nouvelle-Aquitaine Mobilités) mise en service depuis le 1^{er} septembre 2025, reprennent les nombreux dysfonctionnements subis par les usagers d'Andernos-les-Bains et les villes voisines :

- Service inadapté au regard des attentes réelles des usagers
- Aucune consultation des usagers, impact sur les populations parfois les plus exposées
- Mise en place incohérente entre des besoins locaux et une vision régionale
- Allongement des temps de trajets, défaillance des connexions, absence de correspondance dimanche et jours fériés
- Double facturation avec 2 transporteurs

Bien évidemment Christophe Charpentier partage, sur le fond, les éléments avancés par le maire et vice-président de la COBAN. A ce constat, Christophe Charpentier ajoute, ce que ne dit pas le maire :

- Un cout de transport plus élevé pour les usagers
- Aucune harmonisation des horaires, des temps d'attente parfois trop longs entre les correspondances à Querquillas
- Un besoin d'aménagement de la plateforme de Querquillas : abribus et bancs supplémentaires, toilettes, écran d'information sur les horaires d'arrivée et de départ des lignes 4 et 410.

Et bien évidemment, Christophe Charpentier partage totalement les difficultés subies par les voyageurs et soutiens sans réserve le nombre important des usagers signataires de la pétition.

Par contre, plusieurs questions importantes se posent en terme de gouvernance et de temporalité :

- Pourquoi la résolution de ce dossier n'est pas engagée au sein de la COBAN et plus particulièrement en bureau des maires où siège le maire d'Arès, vice-président de la COBAN chargé de la Commission Mobilité durable et Transports ?
- Pourquoi ces nouveaux services n'ont pas fait l'objet d'évaluation plus rapide sachant qu'ils génèrent de profonds changements en terme de mobilité auprès des usagers ?
- Pourquoi le maire d'Andernos écrit aux différentes instances seulement le 14 novembre 2025 alors que la mise en service est intervenue le 1^{er} septembre 2025, et que les problèmes sont connus depuis l'origine ?
- Pourquoi le courrier à destination du président de la Région n'a pas été envoyé par le président de la COBAN, ou par le vice-président en charge de la mobilité et des transports ?
- Pourquoi afficher des éléments de dissension supplémentaires au sein de la COBAN, qui font suite aux divergences récurrentes, notamment sur le cout démesuré du siège rénové de la COBAN à Andernos qui aurait quadruplé ?

Enfin, on peut s'interroger sur le choix de publier ces courriers sur le site Internet de la ville d'Andernos-les-Bains, alors que d'autres documents importants parfois essentiels pour la compréhension de la gestion municipale, tels que la nature et le montant des emprunts contractés, le niveau d'endettement, les subventions attribuées aux associations ou encore des rapports annuels d'activité de la COBAN et du SIBA, ne sont pas accessibles au public.

La mise en ligne de ces courriers survient également dans une période pré-électorale, débutée le 1^{er} septembre 2025, durant laquelle une attention particulière doit être portée au respect de la période de réserve des élus en place et à l'usage non autorisé des moyens municipaux, afin de garantir une communication institutionnelle équilibrée, conforme aux règles en vigueur et à l'antériorité des opérations de communication.

Si Christophe Charpentier est élu à la mairie d'Andernos en mars 2026, il tentera d'apporter au sein de la COBAN un sens commun, de la concertation, de l'écoute pour des projets cohérents et réfléchis dans le strict respect des attentes des citoyens et d'une démocratie plus participative.